



La Côte Saint-André  
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA Tél : 04 74 20 44 66

Centre de Formation Professionnelle  
et de Promotion Agricole

57 avenue Charles de Gaulle - BP 83  
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex

Siret : 193 818 192 00026  
Numéro d'activité : 82.38.P000838

Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr  
Site internet : www.formagri38.fr



# BTSA ME

Brevet de Technicien Supérieur Agricole en Métiers de l'élevage  
RNCP Fiche 38655



## Objectifs de la formation

Le technicien supérieur en productions animales doit être capable de :

- > Assurer la conduite d'un système spécialisé de production animale,
- > Participer à l'élaboration de références technico-économiques,
- > Fournir des appuis techniques,
- > Contribuer, éventuellement, à une activité commerciale.

## Organisation et conditions d'accès à la formation

Deux voies sont proposées, l'apprentissage et de la formation continue en 1 an ou en 2 ans selon votre âge et votre diplôme :



(Calendrier disponible  
sur le site web)



### TAUX RÉUSSITE 2024

Apprentissage : 78 %  
Formation continue : Pas candidat

### TAUX RÉUSSITE SUR 3 ANS

> Apprentissage : 83,3 %  
> Formation continue : Pas candidat



### SATISFACTION 2024

> Apprentissage : 8 /10  
> Formation continue : Pas candidat

### SATISFACTION SUR 3 ANS

> Apprentissage : 8,1 /10  
> Formation continue : Pas candidat



### INSERTION des diplômés à 1 an

> Apprentissage 2023 : 75 %  
> Formation continue : Pas de candidat



### EFFECTIF

> 10 à 25 personnes (par classe)



### PROCHAINE SESSION

> Septembre 2025

### DÉLAIS D'ACCÈS

> Minimum 7 jours après la signature  
du contrat d'apprentissage / obtention  
du financement



### CONTACT

> thomas.bernard@educagri.fr  
> martine.croisier@educagri.fr



- (1) Avoir moins de 30 ans et/ou un statut de travailleur handicapé ; Sous réserve de signer un contrat d'apprentissage  
(2) Selon le statut et le financement un parcours individualisé sera étudié avec l'apprenant  
(3) Sous réserve de financement

### Apprentissage

- > Avoir le BAC ou un diplôme de niveau 4
- > Avoir moins de 30 ans et/ou un statut de travailleur handicapé,
- > Signer un contrat d'apprentissage
- > Si le candidat est titulaire d'un Bac+2, un parcours aménagé peut lui être proposé.

L'**alternance** propose des périodes en entreprise (2 à 5 semaines) et des périodes en centre (2 à 4 semaines).  
Chaque année est composée en moyenne de :

- > 20 semaines en centre de formation
- > 32 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

### Formation continue

> Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.

> Justifier d'une année d'activité professionnelle.

12 semaines de stage dont un stage principal qui doit être effectué dans la même structure durant 8 semaines pour réaliser l'étude support d'évaluation finale.

**Les périodes en entreprises doivent être effectuées dans toute structure ayant des activités en lien avec la production animale.**

Pour ceux qui réalisent leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans une exploitation agricole, un stage en organisme peut être réalisé afin que le candidat puisse recueillir les éléments nécessaires à la réalisation de l'étude d'évaluation finale.

## Programme de la formation

<b>Semestre 1 343 heures</b>		<b>Semestre 2 350 heures</b>	
<b>UE 1.1</b> <i>Adapter les systèmes d'élevage aux enjeux économiques et sociaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalités économiques</li> <li>- Questions socialement vives</li> <li>- Adaptation des systèmes d'élevage à l'évolution</li> </ul>	<b>UE 2.1</b> <i>Argumenter une évolution stratégique d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes de diagnostics</li> <li>- Notions de décisions stratégiques</li> <li>- Changement de pratiques pour répondre aux enjeux agroécologiques</li> <li>- Clés de l'argumentation pour défendre un point de vue</li> </ul>
<b>UE 1.2</b> <i>Communiquer sur une problématique d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification d'une problématique d'élevage</li> <li>- Détermination des leviers mobilisables pour y répondre</li> <li>- Création de support de médiatisation des leviers identifiés</li> </ul>	<b>UE 2.2</b> <i>Réaliser une analyse technico-économique en élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des performances d'un élevage au regard des références</li> <li>- Optimisation de la combinaison des facteurs de production et de la gestion du travail</li> </ul>
		<b>UE 2.3</b> <i>Agir sur le troupeau dans le cadre d'une démarche de résolution de problème d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulations et interventions sur les animaux</li> <li>- Démarches de résolution d'une problématique d'élevage identifiée</li> </ul>
<b>Semestre 3 345 heures</b>		<b>Semestre 4 338 heures</b>	
<b>UE 3.1</b> <i>Organiser une stratégie commerciale, y compris à l'international</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politiques d'achat et de vente répondant aux attentes sociétales</li> <li>- Création de tableau de bord pour un pilotage technico-économique</li> <li>- Pratique de l'anglais pour s'ouvrir à l'international</li> </ul>	<b>UE 4.1</b> <i>Raisonnement de la ferme à l'assiette</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transformation des produits d'origine animale</li> <li>- Diversification</li> <li>- Démarche qualité, certification</li> <li>- Adaptation de la conduite d'élevage au mode de valorisation</li> </ul>
<b>UE 3.2</b> <i>Voyager pour évoluer</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes de conduite de projet</li> <li>- Enrichissement de sa culture zootechnique par la découverte d'autres pratiques</li> <li>- Propositions de processus de productions animales</li> </ul>	<b>UE 4.2</b> <i>Argumenter des solutions alternatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les méthodes de recherches et de vérification de l'information</li> <li>- Identification de solution alternative à des problématiques d'élevage</li> <li>- Argumentation du bien fondé de ces solutions.</li> </ul>
<b>UE 3.3</b> <i>Participer à la recherche et développement en élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte des questionnements de la société</li> <li>- Protocole expérimental, analyse et compte-rendu</li> </ul>	<b>UE 4.3</b> <i>Devenir conseiller d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation multi-critère d'un système d'élevage</li> <li>- Processus de prise de décision</li> <li>- Formulation d'un conseil dans le cadre d'un environnement professionnel</li> </ul>
<b>UE 3.4</b> <i>S'adapter aux particularités de notre territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude et analyse des enjeux du pastoralisme</li> <li>- Démarches pour s'installer en agriculture</li> </ul>	<b>UE 4.4</b> <i>Préserver sa santé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique sportive pour un mode de vie actif et solidaire</li> </ul>

Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cdté Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTS ME « Métiers de l'élevage »
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage

- > Le BTS A GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...

## Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour faciliter l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.

## Conditions d'admission

- > **Déposer**, auprès du CFPPA, un formulaire de contact (à remplir directement sur notre site internet <https://formagri38.fr – Apprentissage – BTS PA - contactez-nous>)
- > **Participer** à une réunion d'information collective entre janvier et juin ou à une journée portes ouvertes. L'objectif de ce temps est de vous présenter la formation afin de vous aider à la choisir.
- > **Participer** à un entretien individuel d'environ 15 min. L'objectif est de discuter de votre motivation et de vous aider dans la recherche de maîtres d'apprentissage et/ou de financement.
- > Pré-inscription possible via le portail : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr).

Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de janvier-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-janvier et mi-mars.

## Tarifs et conditions financières

### Apprentissage

- > Formation prise en charge par les OPCO (branches professionnelles), pour consultation des tarifs selon les OPCO : [www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-nouvelle-version-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats/](http://www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-nouvelle-version-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats/) Statut de salarié durant l'apprentissage.

### Formation continue

- > Entre 10 et 14 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement région et France Travail, au PTP (projet de transition professionnelle), à Vivéa, à l'AGEFIP...

### L'attribution du diplôme est conditionnée à :

- > Une moyenne de 10 sur 20 à l'ensemble des Unités d'enseignement ;
- > Une note égale ou inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire sur les Unités d'enseignement technique.

## Débouchés et poursuites d'études

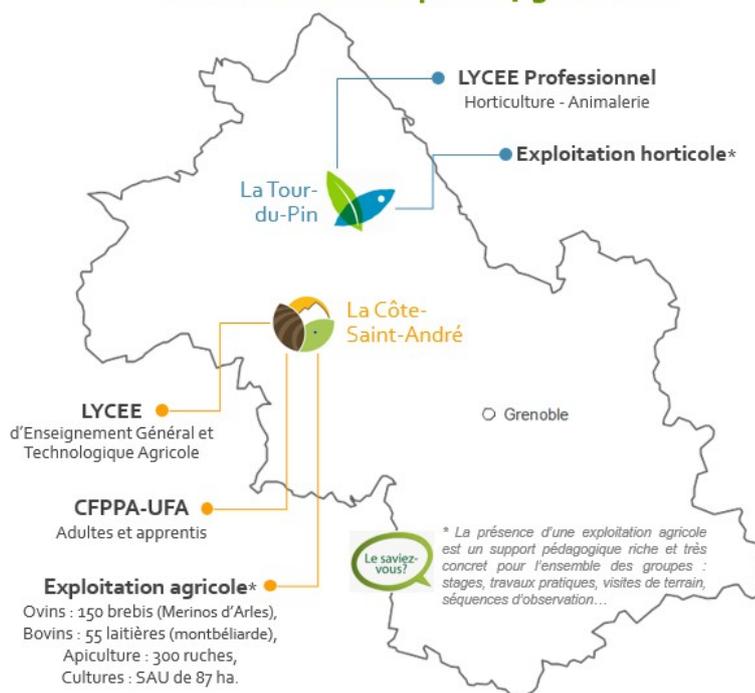
Ce diplôme confère la capacité professionnelle à l'installation en agriculture.

Le BTSA PA permet **d'accéder à un emploi** de chef d'exploitation, technicien dans l'industrie laitière ou celle des viandes, collecte et négoce, contrôle de performance, développement.

Il permet la **poursuite d'études** en :

- > Certificat de spécialisation, licence professionnelle, études universitaires, pour acquérir une formation complémentaire,
- > Classe post BTS préparée en 1 an, les étudiants aux Concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs en Agriculture et aux écoles vétérinaires.

## 1 établissement public, 5 centres



### Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cde Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTSA ME « Métiers de l'élevage »
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage

- > Le BTSA GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...